



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ELECTION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES**

PROCLAMATION DES RESULTATS

L'an 2020, le 23 octobre à 9 heures 30, s'est réunie, au service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, sis 140 avenue maréchal de Lattre de Tassigny à Villeneuve-Loubet, la commission chargée de recenser et de dépouiller les votes émis pour l'élection des membres du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

Les opérations de dépouillement et de recensement ont donné les résultats suivants :

I – COLLEGE DES COMMUNES (art. L.1424-24-3 du CGCT)

Cette élection a lieu au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste.

Sièges à pourvoir : 7

Inscrits : 127 représentant 84 751 voix

Votants : 104

Bulletins 1 voix :	432	Soit :	427 voix	Vide(s) ou nul(s) :	5
Bulletins 10 voix :	343	Soit :	3360 voix	Vide(s) ou nul(s) :	7
Bulletins 100 voix :	145	Soit :	14 400 voix	Vide(s) ou nul(s) :	1
Bulletins 1000 voix :	11	Soit :	10 000 voix	Vide(s) ou nul(s) :	1
Bulletins 2500 voix :	17	Soit :	42 500 voix	Vide(s) ou nul(s) :	0

Total des suffrages exprimés : 70 687 voix

La liste présentée par l'association des maires et présidents de communautés des Alpes-Maritimes, ayant obtenu 70 687 voix, sont proclamés élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean LEONETTI Maire d'Antibes	M. Bernard DELIQUAIRE Adjoint au maire d'Antibes
M. Anthony BORRE Adjoint au maire de Nice	M. Christian ESTROSI Maire de Nice
M. Philippe PRADAL Adjoint au maire de Nice	M. Régis LEBIGRE Maire de Vence
M. Jean-Marc DELIA Maire de Saint-Vallier-de Thiey	M. Jean-Paul DAVID Maire de Guillaumes
M. Pierre DONADEY Maire de l'Escarène	M. Pierre CORPORANDY Maire de Puget-Théniers
M. Gérard MANFREDI Maire de Roquebillière	M. Bertrand GASIGLIA Maire de Tournette-Levens
M. Jean THAON Maire de Lantosque	M. Xavier BECK Maire de Cap d'ail

II – COLLEGE DES EPCI (art. L.1424-24-3 du CGCT)

Cette élection a lieu au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste.

Siège à pourvoir : 1

Inscrits : 4 représentant 25 061 voix

Votants : 4

Bulletins 1 voix :	22	Soit :	15 voix	Vide(s) ou nul(s) :	7
Bulletins 10 voix :	18	Soit :	170 voix	Vide(s) ou nul(s) :	1
Bulletins 100 voix :	10	Soit :	600 voix	Vide(s) ou nul(s) :	4
Bulletins 1000 voix :	10	Soit :	8000 voix	Vide(s) ou nul(s) :	2
Bulletins 2500 voix :	8	Soit :	15000 voix	Vide(s) ou nul(s) :	2

Total des suffrages exprimés : 23 785

La liste présentée par l'association des maires et présidents de communautés des Alpes-Maritimes, ayant obtenu 23 785 voix, sont proclamés élus :

TITULAIRE

SUPPLEANT

Monsieur Jean-Claude GUIBAL Président de la communauté d'agglomération de la Riviera Française	Monsieur Roger ROUX Président du syndicat intercommunal à vocation multiple de Villefranche-sur-Mer
---	--

Procès-verbal dressé et clos le 23 octobre 2020 à 11 heures 50 minutes

Le président de la commission,

Les membres de la commission,